



Inquiétude pour la survie du Faucon crécerellette face à l'éolien

Fin septembre 2018, deux nouveaux cadavres de Faucon Crécerellette ont été retrouvés sous un parc éolien du Lézignanais. Cette découverte porte à 4 le nombre de cas avérés de collision avec des aérogénérateurs et pose la question de la viabilité de la population de cette espèce menacée en Europe.

CONTACTS

LPO Aude

Tél. : 04 68 49 12 12

Photos de l'espèce sur demande

Au bord de l'extinction dans les années 1980, suite notamment aux sécheresses successives sur ses zones d'hivernage du Sahel, la population européenne de Faucon crécerellette a vu ses effectifs augmenter dans les années 2000. Ce résultat est en partie dû aux efforts de protection de l'espèce et de ses habitats naturels ainsi qu'aux programmes de renforcement de populations en Espagne et en France. Dans l'Aude, un programme soutenu par la Communauté Européenne a permis de renforcer la population de Faucon crécerellette localement.

Aujourd'hui le Faucon crécerellette niche sur 4 communes de notre département.

Cette situation pourrait paraître favorable si une surmortalité n'était pas constatée avec les parcs éoliens. En effet, ce petit faucon insectivore apprécie les milieux ouverts riches en sauterelles et criquets présents au pied des éoliennes. Focalisé sur sa proie, le Faucon crécerellette peut soit entrer en collision avec une pale soit être victime de barotraumatisme.

Peu de suivis de mortalité systématiques des parcs éoliens sont mis en place et aucun n'est réalisé en période de rassemblement migratoire en août-septembre. Or une analyse scientifique faite récemment pour le Séminaire Éolien et Biodiversité 2017 montre l'effet significatif de la mortalité d'un seul parc éolien dans l'Hérault sur la population française de l'espèce. La multiplication des cas et des parcs éoliens impactants en région pourrait donc entraîner un nouvel effondrement des populations du Faucon crécerellette.

Les conclusions de l'étude de 2017 vont dans ce sens :

« Le développement très important des parcs éoliens dans le sud de la France et en Espagne depuis une vingtaine d'années fait peser une nouvelle menace sur ses habitats et sa population, dont cette étude permet de mesurer concrètement les effets dans une des deux principales populations françaises. Il est urgent de mettre en place des suivis fiables et pluriannuels de la mortalité sous les parcs existants n'en disposant pas à proximité des deux autres populations, notamment celle de Crau.

Trouver des moyens efficaces pour réduire l'impact des parcs éoliens existants proches des colonies et sites de dortoirs post-nuptiaux est une priorité pour l'avenir de l'espèce. Faut de moyen efficace disponible, il faudra se poser la question de l'arrêt diurne des parcs durant la période de présence de l'espèce. Au-delà, il apparaît indispensable de préconiser le refus de création de tout nouveau parc éolien dans les domaines vitaux de l'espèce et aux alentours des dortoirs post-nuptiaux réguliers. »

La LPO Aude demande donc une nouvelle fois que les domaines vitaux d'espèces d'oiseaux menacées, comme le Faucon crécerellette, soit évités par le développement de l'éolien. Notre association plaide depuis 2013 pour la mise en place d'une réelle planification sur le territoire afin d'atteindre les objectifs de transition énergétique sans mettre à mal l'extraordinaire Biodiversité de l'Occitanie.

Thierry RUTKOWSKI

Coprésident de la LPO Aude

Eolien et Biodiversité

La LPO France anime un réseau d'acteurs autour de la problématique Éolien et Biodiversité. Des séminaires entre professionnels de l'éolien et acteurs de la conservation sont régulièrement organisés. **Plus d'info :**

<https://eolien-biodiversite.com/programme-eolien-biodiversite/actualites/actes-du-seminaire-eolien-et-biodiversite-2017>

Le Faucon crécerellette

L'espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions validé par le Ministère de l'écologie. **Plus d'info :**

<http://rapaces.lpo.fr/faucon-crecerellette/conservation-le-plan-national-dactions>

Positionnement de la LPO Aude sur l'éolien

Dès 2013, l'association a demandé qu'un moratoire puisse être mis en place dans l'Aude le temps que les outils de planifications partagés et prenant en compte les enjeux de biodiversité puissent être validés. **Plus d'info :** <https://aude.lpo.fr/positionnements/>

Barotraumatisme

Le mouvement des pales crée un brusque changement de pression atmosphérique qui, chez certaines petites espèces, peut causer des hémorragies internes sans qu'il y ait collision avec l'éolienne. Ce phénomène est bien connu chez le Chauves-souris et a été découvert aussi chez le Faucon crécerellette.